



Distance entre ma maison et les ânes

Par **Chanloic**, le **28/07/2022** à **21:15**

Bonjour mon voisin a installé des anes sur un terrain longeant Le mien ma maison est vraiment proche de son terrain ainsi que mon jardin environ 3m pour la maison et collé à mon jardin

Je suis content d un côté car jusqu'à présent c'est moi qui débroussallait une partie de son terrain donc maintenant je n'ai plus à le faire par contre je commence à être incommodé par l'odeur et la poussière que créent les ânes vu la sécheresse de cette année

Puis-je lui demander de les éloigner légèrement et de mieux clôturer son enclos car il a mis qu un seul fil électrique et j ai des gros chiens...

Merci de me renseigner

Par **Supprimé**, le **28/07/2022** à **21:26**

Bonjour,

Si vous êtes en zone rurale, renseignez vous à la mairie, mais franchement vous n'aurez sans doute aucun recours pour cette situation. Rappelez vous du coq Maurice !

Si vous êtes en zone résidentielle ou en ville, vous pouvez plaider le trouble anormal de voisinage.

Vous êtes libre de mettre un grillage pour empêcher vos chiens de divaguer. Evidemment un fil électrique ne les arrêtera pas, mais ce n'est pas au voisin de s'occuper de garder vos chiens.

Par **Marck_ESP**, le **29/07/2022** à **17:00**

Bonjour

Oui, vous pouvez lui demander...

Il est recommandé de toujours tenter la discussion... Avez vous parlé avec votre voisin ?